

idées sensuelles, mais puisque ce que j'ai ressenti, moi, ne l'est pas par toutes les femmes, j'en conclus que, comme toujours, il faut compter beaucoup avec le caractère, avec le moral et avec certaines idées du sens ou du non-sens moral de chacune. »

I. — AVANT TOUT PROJET.

Qui dit blennorragie aiguë suppose cohabitation récente. La femme non mariée qui en est atteinte est soit une tributaire consciente de l'amour libre, professionnelle ou accidentelle, soit une victime du viol ou de la séduction.

Qu'une telle malade vienne nous demander si elle peut nourrir des projets de mariage, le cas est possible à la rigueur, mais fort improbable. Plus souvent, il arrive qu'une fille de mœurs légères, désireuse ou trouvant l'occasion de faire une fin, nous consulte pour des pertes blanches, et que nous y reconnaissons les caractères de l'écoulement blennorra-

gique, mais presque jamais à l'état aigu.

La vraie blennorragie aiguë, avec complication de vaginite, rougeur des muqueuses tuméscées, souffrance et fièvre locale, nous l'observons surtout chez la débutante inexpérimentée, incapable ou négligente des soins et de l'hygiène la plus élémentaire, ou s'y refusant à cause de l'extrême sensibilité des parties. Le moindre attouchement est douloureux : le bec d'un instrument ou le doigt ne pénètre qu'avec une grande difficulté au delà du vestibule. Celle-là ne songe guère au mariage. Il peut se faire cependant qu'une union soit désirée ou projetée pour réparer ou pour dissimuler une faute. Nous aurons alors à nous prononcer sur l'urgence du traitement, sa nature, sa durée. Mais en pareil cas la médecine passe toujours au second plan, les convenances des intéressés et les circonstances dominant tout.

Si l'aventure a été suivie de conception, la thérapeutique comporte de particuliers ménagements, et si, lorsque nous sommes appelés

à donner notre avis, la muqueuse du col a été envahie par le gonocoque, nous devons faire toutes réserves relativement à la guérison. Car nul ne peut la promettre avant l'issue de la grossesse. Vouloir l'obtenir quand même serait exposer à l'avortement et à tous les dangers matériels et moraux qu'il peut entraîner.

#### II. — APRÈS LA FIXATION DU JOUR.

Mêmes sujets que dans le cas précédent peuvent avoir besoin de nos conseils, à la veille du mariage, en pleine blennorragie aiguë. Jeune fille, veuve ou divorcée, une femme qui a eu un amant, peut être entraînée à de dangereux adieux, et dans l'ardeur des suprêmes embrassements subir les atteintes du gonocoque ou le réveiller dans son assouplissement. Ce n'est pas en pareil cas, on le comprend, que nous pouvons songer à démolir un mariage, pour l'ordinaire laborieusement échafaudé. L'ajournement n'est pas davantage à notre portée. Il faut le deman-

der, mais notre cliente a trop hâte d'arriver à la mairie pour qu'il puisse en être question sérieusement. Nos efforts seront donc forcément bornés : faire connaître les dangers du mal, prescrire les modificateurs les plus actifs, indiquer les précautions propres à préserver autrui (uriner avant tout rapprochement, multiplier les ablutions et les injections au sublimé, éviter les étreintes prolongées ou répétées). D'autre part, une femme intelligente et bien résolue à ne pas retarder la célébration désirée, saura, s'il le faut, prétexter plus d'un malaise pour se donner le temps d'une quasi-guérison. C'est le meilleur parti à prendre et à conseiller.

#### III. — APRÈS LE MARIAGE.

Il demeure entendu que je laisse de côté toutes les contagions accidentelles ; mais je crois devoir rappeler encore une fois l'attention sur les dangers qu'une domestique impure, une femme de chambre, peut engendrer autour d'elle, dans un cabinet de toilette :